



Un chiot de pure race est un chien détenteur d'un pédigrée répertorié à la FCI (fédération cynologique internationale). Pour la France, on parlera de chiot lof. Le lof est le livre des origines français, qui répertorie les origines de tous les chiens de pure race. Un chiot né et élevé en France devra disposer d'un "certificat de naissance" qui pourra se transformer en "pedigree définitif" par le biais de la confirmation (après l'âge de 12 ou de 15 mois selon la race). Un chiot de pure race provenant d'un pays étranger disposera d'un pedigree enregistré à la fédération canine du pays concerné. Seuls les chiots réellement "de race" disposeront de ces documents. Les chiots vendus non lof (ou sans pedigree étranger) ne sont pas des "chiens de race" mais uniquement des "chiens de type non lof" ou "d'apparence non lof" et rien ne peut attester de leurs origines.

Un éleveur respectueux de sa (ses) race(s) a des frais importants, liés à une recherche constante de qualité et de bonne santé. Un producteur de chiots "de type non lof" n'engage aucun frais : acheter un chiot sans origines certifiées ou importé cautionne un marché parallèle de médiocre qualité et les prix de ces chiots sont prohibitifs par rapport à un chiot d'origines certifiées et issu d'une réelle sélection.

A l'achat d'un chiot, doivent vous être remis les documents suivants :

- fiche d'identification
- carnet de santé
- contrat de cession
- attestation vétérinaire de bonne santé
- document attestant de son inscription au livre des origines de son pays de naissance
- notice d'élevage

La vente d'un animal non identifié est **STRICTEMENT INTERDITE**.